

Abdelaziz Bouteflika

Abdelaziz Bouteflika (arabe : عبد العزيز بوتفليقة‎, en berbère : Ebdeleaziz Butefliqa), né le 2 mars 1937 à Oujda (Maroc) et mort le 17 septembre 2021^[3], est un homme d'État algérien, président de la République algérienne démocratique et populaire du 27 avril 1999 au 2 avril 2019.

Engagé dans l'Armée de libération nationale (ALN) pendant la guerre d'Algérie, membre du clan d'Oujda, il se lie avec Houari Boumédiène, sous l'égide duquel il progresse rapidement dans l'appareil administratif de l'« armée des frontières ».

Élu député de Tlemcen en 1962, il est ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme dans le premier gouvernement Ahmed Ben Bella, de 1962 à 1963. Il occupe ensuite les fonctions de ministre des Affaires étrangères de 1963 à 1979, dans les trois gouvernements Ahmed Ben Bella — dont il contribue à la chute en participant au coup d'État de 1965 — et les quatre gouvernements Houari Boumédiène. Après la mort de Boumédiène, il est de 1979 à 1980 ministre conseiller du président de la République. Accusé d'extorsion de fonds, il est contraint à l'exil de 1981 à 1987. Durant la guerre civile des années 1990, il se montre plus conciliant que le président Liamine Zéroual.

Candidat indépendant à l'élection présidentielle de 1999, Abdelaziz Bouteflika l'emporte de façon controversée au premier tour, avec 73,8 % des suffrages, après le retrait de tous les candidats, dont les noms ne sont cependant pas retirés des bulletins de vote. Le début de sa présidence est marqué par la fin de la guerre civile. Il est réélu au premier tour des élections présidentielles de 2004 (85 % des voix), de 2009 (90,2 %) et de 2014 (81,5 %). Il est ainsi le chef de l'État algérien étant resté le plus longtemps en fonction. Il est également ministre de la Défense à partir de 2002 et président d'honneur du Front de libération nationale (FLN) à partir de 2005.

Après avoir été victime en 2013 d'un grave accident vasculaire cérébral, il voit son état de santé se dégrader : sa mobilité est réduite et il n'effectue que de rares apparitions. Son aptitude à gouverner le pays est régulièrement remise en question et son entourage accusé d'exercer une influence considérable, en particulier son frère Saïd Bouteflika, alors que des scandales de corruption éclatent. À l'approche de l'élection présidentielle de 2019, le régime, qui a du mal à lui trouver un successeur, envisage de reporter le scrutin et de maintenir Bouteflika au pouvoir dans l'intervalle. Ces facteurs favorisent la tenue d'importantes manifestations, qui conduisent le chef de l'État à renoncer à briguer un cinquième mandat, et à se maintenir au pouvoir le cas échéant, puis, sous la pression de l'armée, à quitter la tête du pays, vingt ans après avoir accédé à la présidence.

Abdelaziz Bouteflika

عبد العزيز بوتفليقة



Abdelaziz Bouteflika en 2012.

Fonctions

Ministre de la Défense nationale

17 juin 2002 – 2 avril 2019

(16 ans, 9 mois et 16 jours)

Président	<i>Lui-même</i> didididif vive neneeeeeek 68
Chef du gouvernement	Smaïl Hamdani Ahmed Benbitour Ali Benflis Ahmed Ouyahia Abdelaziz Belkhadem
Gouvernement	Benflis III Ouyahia III, IV, V, VI, VII, VIII et IX Belkhadem I et II Sellal I, II, III et IV Tebboune Ouyahia X Bedoui
Prédécesseur	Liamine Zeroual (indirectement)
Successeur	Ahmed Gaïd Salah (vice-ministre) Abdelmadjid Tebboune

Président de la République algérienne démocratique et populaire

27 avril 1999 – 2 avril 2019

(19 ans, 11 mois et 6 jours)

Élection	15 avril 1999
Réélection	8 avril 2004 9 avril 2009 17 avril 2014
Premier ministre	Ahmed Ouyahia Abdelmalek Sellal Youcef Yousfi (intérim) Abdelmalek Sellal Abdelmadjid Tebboune Ahmed Ouyahia Noureddine Bedoui
Prédécesseur	Liamine Zéroual
Successeur	Abdelkader Bensalah (chef de l'État, intérim)

Sommaire

Éléments personnels

[Origines](#)
[Vie privée et familiale](#)
[Formation](#)
[Engagement militaire](#)

Parcours politique

[Débuts](#)
[Traversée du désert](#)
[Président de la République](#)
[Élections](#)
[Politique intérieure](#)
[Tribalisation du pouvoir](#)
[Liberté de la presse](#)
[Corruption](#)
[Politique économique](#)
[Relations internationales](#)
[Problèmes de santé](#)
[Manifestations et démission](#)

[Après la présidence](#)
[Mort](#)

Controverses

[Cour des comptes](#)
[Question berbère et Kabylie](#)
[Communication](#)

Notes et références

[Notes](#)
[Références](#)

Voir aussi

[Bibliographie](#)
[Articles connexes](#)
[Liens externes](#)

Décédé le 17 septembre 2021 Lah irehmou

Éléments personnels

Origines



Rue de marché à [Oujda](#), vers 1920.

Abdelaziz Bouteflika, est né le 2 mars 1937 à Oujda^{N 1}, ville du Maroc oriental où ses parents avaient émigré^{13,14,15}. Ceux-ci sont tous deux originaires de la région de Tlemcen, Nedroma, une ville de l'Ouest de l'Algérie près de laquelle son père, Ahmed Bouteflika, est né en 1898¹⁶, et sa mère, Mansouriah Ghezlaoui, en 1916^{17,18}. Ahmed Bouteflika s'exile d'Algérie^{N 2} pour des « raisons économiques », selon *Jeune Afrique*¹⁹, ou pour « fuir la répression coloniale », selon *El Watan*^{22,N 3}. À Oujda, après avoir été tailleur²⁸, Ahmed Bouteflika devient mandataire au marché de la ville pour le compte d'un autre Algérien, également propriétaire d'un [hammam](#) dont sa mère, Mansouriah Ghezlaoui, est la gérante¹⁸.

Abdelaziz Bouteflika a quatre frères, Abdelghani (mort le 7 février 2021²⁹), Mustapha (mort en 2010³⁰), Abderahim (appelé parfois Nacer) et Saïd, deux sœurs, Latifa et Zohr³¹, et trois demi-sœurs, Fatima, Yamina et Aïcha. Il est le premier enfant de sa mère et le second de son père, sa demi-sœur Fatima étant son aînée.

Selon *Le Petit Robert des noms propres*³², le nom Bouteflika est issu de l'arabe algérien, بوتفليقة, qui signifie « celui qui fait tout exploser ».

Vie privée et familiale

Abdelmadjid Tebboune

Ministre d'État
Conseiller auprès du président de la République

8 mars 1979 – 15 juillet 1980
(1 an, 4 mois et 7 jours)

Président [Chadli Bendjedid](#)
Gouvernement [Abdelghani I](#)
Prédécesseur [Ahmed Taleb Ibrahim](#)
Successeur [Ahmed Taleb Ibrahim](#)

Président de l'Assemblée générale des Nations unies

17 septembre 1974 – 15 septembre 1975
(11 mois et 29 jours)

Prédécesseur [Leopoldo Benites](#)
Successeur [Gaston Thorn](#)

Membre du Conseil de la Révolution

20 juin 1965 – 17 septembre 1974
(11 ans, 5 mois et 20 jours)

Président [Houari Boumédiène](#)

Ministre des Affaires étrangères

4 septembre 1963 – 8 mars 1979
(15 ans, 6 mois et 4 jours)

Président [Ahmed Ben Bella](#)
[Houari Boumédiène](#)
[Rabah Bitat](#) (intérim)
[Chadli Bendjedid](#)
Gouvernement [Ben Bella I, II et III](#)
[Boumédiène I, II, III et IV](#)
Prédécesseur [Ahmed Ben Bella](#) (intérim)
[Mohamed Khemisti](#)
Successeur [Mohamed Seddik Ben Yahia](#)

Ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme

27 septembre 1962 – 4 septembre 1963
(11 mois et 8 jours)

Président [Ahmed Ben Bella](#)
Gouvernement [Ben Bella I](#)
Prédécesseur *Fonction créée*
Successeur [Sadek Batel](#) (Jeunesse et Sports)
[Kaïd Ahmed](#) (Tourisme)

Biographie

Date de naissance [2 mars 1937](#)
Lieu de naissance [Oujda \(Maroc\)](#)
Date de décès [17 septembre 2021](#) (à 84 ans)
Lieu de décès [Zeralda \(Algérie\)](#)
Nature du décès [arrêt cardiaque](#)
Nationalité [Algérienne](#)
Parti politique [FLN](#)
Fratrie [Saïd Bouteflika](#)
Conjoint [Amal Triki](#) (divorcés)¹⁻²
Profession [Haut fonctionnaire](#)
Religion [Islam sunnite](#)

Pendant sa présidence, Abdelaziz Bouteflika ne donne pas d'indication sur sa situation maritale². En août 1990, il épouse dans la plus grande discrétion Amal Triki, fille d'un diplomate, Yahia Triki¹. Ils n'ont pas d'enfants et elle demeure à Paris. Ils auraient divorcé².



Présidents de la République algérienne
démocratique et populaire

Formation

Abdelaziz Bouteflika fait ses premières classes au début des années 1940, à Sidi Ziane, une école moderne fondée en 1907, au lendemain de la prise d'Oujda par les troupes de Lyautey¹⁸. En 1950, il rejoint l'école de scoutisme Hassania³³. Il poursuit sa scolarité au lycée Abdelmoumen d'Oujda, où il adhère à la cellule de l'Istiqlal, parti nationaliste marocain¹⁸.

Engagement militaire



Bouteflika au sein du « clan d'Oujda », en 1958. (Accroupi au centre, n° 1).

Durant la guerre d'Algérie, l'Armée de libération nationale (ALN), branche militaire du Front de libération nationale (FLN), principal parti nationaliste, ordonne à tous les lycéens et étudiants algériens de rejoindre ses rangs. Âgé de 19 ans³⁴, Abdelaziz Bouteflika intègre l'« armée des frontières » et ses bases installées sur le territoire du Maroc¹⁸, qui vient de recouvrer son indépendance^{35, N 4}. Il suit l'instruction militaire de l'école des cadres de l'ALN à Dar El Kebdani, entre Oujda et Nador³⁷, puis devient « contrôleur » pour la direction de la wilaya V (Ouest) : sa tâche consiste à « plaider la cause de l'ALN » auprès des populations rurales algériennes, pour en obtenir le ralliement. Il se consacre à cette fonction durant dix mois, entre 1957 et 1958³⁸.

En 1958, il est nommé secrétaire administratif par Houari Boumédiène, dont il suit l'ascension du poste de commandement de la wilaya V à celui de l'état-major de l'Ouest, puis de l'état-major général, au sein du « clan d'Oujda »³⁹. En 1960, il est envoyé en mission sur la frontière sud, d'où il revient avec le surnom d'« Abdelkader El Mali »^{40, 41}. En 1961, au moment du conflit entre l'état-major et le GPRA, Houari

Boumédiène le charge de trouver un appui parmi les « chefs historiques » alors emprisonnés au château d'Aunoy : il joue un rôle décisif dans la conclusion d'une alliance avec Ahmed Ben Bella⁴².

Ses responsabilités à cette époque lui valent, en 2002 et 2005, d'être accusé par l'homme politique français Pierre Messmer d'avoir planifié en 1962 le massacre des harkis⁴³. Pour l'historien Pierre Vidal-Naquet, ce massacre s'inscrit dans une logique de vendetta non planifiée, résultat de la vindicte populaire⁴⁴.

Parcours politique

Débuts



À Alger en 1975, le président de la République algérienne Houari Boumédiène (premier plan à droite) et son ministre des Affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika (au premier plan à gauche).

À l'indépendance de l'Algérie, en septembre 1962, il devient, à 25 ans, ministre de la Jeunesse et du Tourisme dans le gouvernement du président Ahmed Ben Bella. Membre de l'Assemblée nationale constituante, il est élu député de Tlemcen aux première et deuxième Assemblées législatives. Après le congrès du FLN d'avril, il est nommé membre du Comité central et du bureau politique du FLN¹⁸.

À partir de l'année 1963, il est appelé à effectuer de nombreuses missions à l'étranger comme ministre des Affaires étrangères par intérim. En juin 1963, il est confirmé dans ses fonctions, qu'il conserve jusqu'à la mort du président Houari Boumédiène. Après son limogeage, le 28 mai 1965, par le président Ahmed Ben Bella⁴⁵, il est partie prenante du coup d'État du 19 juin 1965⁴⁶. Trois ans après, il conclut avec la France, au nom de la République algérienne, l'accord du 27 décembre 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, pierre angulaire de la politique de grande émigration algérienne.

Pendant son mandat, Bouteflika — plus jeune ministre des Affaires étrangères au monde à l'époque — fait de l'Algérie un pays porte-parole du tiers monde et l'interlocuteur privilégié dans les rapports entre le Nord et le Sud. Au cours de la même période, il obtient sa plus grande consécration en présidant la 29^e session de l'Assemblée générale des Nations unies en 1974^{47, 48}.

Traversée du désert

Le président Chadli Bendjedid le nomme ministre d'État en 1979. Bouteflika est néanmoins peu à peu écarté de la scène politique, qu'il quitte en 1981. Il est traduit devant le conseil de discipline du FLN, qui l'exclut du comité central, et est poursuivi par la Cour des comptes : il avait détourné, sur les trésoreries des différentes chancelleries algériennes à l'étranger, l'équivalent de 60 millions de francs qu'il avait placés dans deux comptes ouverts auprès de la Société de banque suisse⁴⁹.

Il choisit alors de s'exiler pendant six ans entre la Suisse — où il prépare un temps une thèse, qui restera inachevée —, au canton de Vaud⁵⁰, et les Émirats arabes unis⁵¹. Consultant international, il fait des affaires et continue de s'enrichir⁵².

De retour en Algérie en janvier 1987, il prend part au congrès du FLN de 1989, qui l'élit membre du comité central. Pressenti pour occuper des fonctions de ministre, il décline ces propositions, il ne donne pas suite non plus, en 1994, aux sollicitations dont il est l'objet en vue de son accession aux fonctions de chef de l'État. Le général à la retraite Liamine Zéroual est alors désigné pour diriger le pays et Bouteflika retourne en

Suisse.

Président de la République

Élections

En décembre 1998, il fait part de sa décision de se présenter, en qualité de candidat « indépendant », à l'élection présidentielle anticipée de 1999. Bouteflika est élu président de la République avec 73,8 % des voix à l'issue d'un scrutin au cours duquel tous ses adversaires se retirent pour dénoncer les conditions d'organisation du vote. Il succède ainsi à Liamine Zéroual, le 27 avril 1999.

Il est réélu en 2004, au premier tour de scrutin, avec 84,99 % des voix.

Le Parlement algérien vote à main levée, le 12 novembre 2008, la modification de la Constitution (500 oui, 21 non, 8 abstentions). Parmi les changements figure le retrait de la limite de deux mandats consécutifs qu'un président peut exercer^{53,54}. Abdelaziz Bouteflika annonce lors d'un rassemblement à Alger, le 12 février 2009, qu'il est candidat à sa succession lors de la prochaine élection présidentielle⁵⁵. Il est réélu pour un troisième mandat dès le premier tour, le 9 avril 2009, avec 90,24 % des voix⁵⁶.

Après ses divers problèmes médicaux, les observateurs politiques estiment que Bouteflika quittera le pouvoir au terme de son troisième mandat, qui s'achève en 2014. Mais la perspective que Bouteflika se présente à l'élection présidentielle de 2014 refait surface début septembre 2013, lorsqu'il entreprend un remaniement ministériel au bénéfice de proches et démantèle les puissants services de renseignements (DRS) en leur retirant plusieurs secteurs stratégiques (information, communication, sécurité de l'armée, etc.), désormais rattachés à la justice militaire⁵⁷. Désigné candidat du FLN en novembre 2013⁵⁸, il est réélu pour un quatrième mandat le 17 avril 2014, avec 81,5 % des suffrages exprimés ; son principal rival, Ali Benflis, recueille 12,3 % des suffrages.

En 2012, il devient le président algérien étant resté le plus longtemps en fonction⁵⁹.

Politique intérieure

Les deux premiers mandats du président Bouteflika sont marqués par la promesse de mettre fin à la discorde et pense qu'il faut tourner la page du terrorisme coûte que coûte pour assurer le retour à la paix après une longue et terrible guerre civile connue sous le nom de la « décennie noire ». En septembre 1999, la loi de la « concorde civile » est votée et approuvée par référendum. Elle prévoit une amnistie partielle des islamistes armés. Les maquis se vident et plus de 6 000 hommes déposent les armes. Dans une optique de réconciliation nationale, il met en place des aides pour les familles de victimes de l'islamisme et libère les militaires emprisonnés pour des attaques contre des membres du Front islamique du salut (FIS)⁶⁰.

En 2005, nommé président d'honneur du FLN par le 8^e congrès du parti, Bouteflika convoque un référendum pour faire adopter un ensemble de mesures dont le but est de « restaurer la paix civile en Algérie »¹⁸. Il propose ainsi de reconnaître le droit à des réparations aux familles de disparus, d'accorder une forme d'amnistie pour les membres de groupes armés non coupables de massacres, de viols et d'attentats à la bombe et de créer une aide pour les veuves et orphelins de membres de groupes armés tués. Ces mesures prévoient aussi une amnistie complète pour les membres des forces de sécurité (toutes composantes confondues) responsables de graves violations des droits humains⁶¹. Depuis toute plainte contre eux est considérée comme irrecevable. L'article 46 de l'ordonnance d'application prévoit une peine de prison de 3 à 5 ans pour « quiconque qui, par ses déclarations, écrits ou tout autre acte, utilise ou instrumentalise les blessures de la tragédie nationale, pour porter atteinte aux institutions de la République algérienne démocratique et populaire, fragiliser l'État, nuire à l'honorabilité de ses agents qui l'ont dignement servi, ou ternir l'image de l'Algérie sur le plan international. »⁶² Durant la campagne pour le référendum, l'opposition et les familles des victimes ainsi que les associations des droits de l'homme sont écartées du débat. Les médias restent hermétiques à toute contestation et entretiennent une confusion entre le droit de refuser et la trahison du pays. L'État utilise dans cette campagne tous les moyens matériels y compris les fonds publics pour le seul bénéfice des partisans du président. Ce référendum pose tout de même le problème des personnes disparues, dont le sort ne peut pas faire l'objet d'une enquête indépendante ou internationale. L'opposition critique une mascarade électorale où, selon elle, les résultats sont connus d'avance (97,36 % de oui et 79,76 % de participation, sauf en Kabylie avec seulement 12 % de participation).

Le 2 mars 2006, dans la continuité de sa politique d'arabisation, Abdelaziz Bouteflika fait fermer les 42 établissements francophones⁶⁰.

Durant ses deux premiers mandats, il réussit à se libérer de l'emprise de ceux qui l'ont installé et conforté au pouvoir : l'état-major de l'armée et le Département du renseignement et de la sécurité (DRS)⁵². Il annonce ainsi sa volonté de « civiliser » le régime. La professionnalisation de l'armée, la mise à la retraite de hauts gradés et la promotion d'hommes *neufs*, proches du chef de l'État, vont dans ce sens.

Mais la répression des émeutes de Kabylie (Printemps noir) entre avril 2001 et 2002 discrédite l'image de l'État. En août 2005, la nomination au poste d'ambassadeur à Rabat du général Larbi Belkheir, ex-directeur de cabinet de Bouteflika, traduit également une reprise en main de l'armée par le pouvoir civil.

Le 15 avril 2011, alors que des émeutes et manifestations ont lieu depuis plusieurs mois en Algérie dans un contexte de protestations et révolutions dans le monde arabe, il annonce la mise en place d'une commission chargée de modifier la Constitution, une révision de la loi électorale, de la loi sur les partis politiques et du code de l'information⁶³. Ces annonces jugées tardives et peu novatrices ne convainquent pas la presse indépendante et la société civile^{64,65}.

L'année 2015 est marquée par l'arrestation de hauts gradés militaires anti-Bouteflika, le général à la retraite Hocine Benhadid (ancien chef de la région militaire du Sud-Ouest) et le général-major Abdelkader Aït Ouarabi (ancien chef de la lutte antiterroriste), ainsi que la mise en retraite du général Toufik. La presse rappelle alors la volonté d'Abdelaziz Bouteflika, lorsqu'il arriva au pouvoir en 1999, de s'affranchir du pouvoir militaire pour restaurer la puissance du poste présidentiel⁶⁶. Il dissout le DRS et le remplace par un nouvel organisme, le Département de surveillance et de sécurité (DSS), placé sous tutelle de la présidence⁶⁷.

Il est à l'origine de la grande mosquée d'Alger, dont la construction est critiquée pour son aspect dispensable et pour ses coûts⁶⁰.

Tribalisation du pouvoir

Depuis l'arrivée de Bouteflika au pouvoir, la plupart des ministères ont été confiés à des personnes originaires de la même région que le président (Chakib Khelil, Nouredine Yazid Zerhouni, Djamel Ould Abbas, etc.). Jusqu'à la fin des années 2000, on pouvait ainsi dénombrer dans ses gouvernements successifs pas moins de douze ministres, sur une trentaine, natifs de Tlemcen ou de ses environs. Il y va de même pour les autres institutions (Conseil de la Nation, Conseil constitutionnel, police nationale, télévision publique). Dans un câble diplomatique en date de septembre 2008 et révélé par WikiLeaks⁶⁹, l'ex-ambassadeur américain à Alger David Pearce mettait en exergue cette tribalisation du pouvoir au profit d'une seule région⁷⁰.

Liberté de la presse

La presse écrite se trouve fragilisée avec l'arrestation de journalistes en 2004, parmi eux Mohamed Benchicou, directeur du quotidien Le Matin, condamné en juin 2004 à une peine de prison. Quelques mois auparavant, ce dernier publie un livre dans lequel il brosse un portrait critique du président, Bouteflika : Une imposture algérienne⁷¹. En 2007, Mohamed Benchicou écrit un autre livre après sa sortie de prison qui est intitulé Les géoles d'Alger⁷². Bouteflika est vivement critiqué par l'association Reporters sans frontières⁷³ qui l'accuse de tenter de mettre au pas la presse privée du pays. Bouteflika promettait en 1999 de respecter la liberté de la presse. Mohamed Tamalt, 42 ans, qui menait une grève de la faim pour protester contre sa condamnation à deux ans de prison pour « offense au président de la République » et « outrage à un corps constitué » meurt le 11 décembre 2016, après trois mois passés dans le coma⁷⁴. L'Algérie est classé à la 129^e place (sur 180) au Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF⁷⁵ en 2016.

Corruption

L'Algérie connaît sous l'ère Bouteflika non seulement une explosion d'affaires de grande corruption (Khalifa, Sonatrach, autoroute est-ouest...) mais aussi une totale absence de volonté politique du pouvoir à lutter contre la corruption. Elle est depuis 2003 classée parmi les pays les plus corrompus du monde dans le classement de Transparency International. La corruption est, selon cette ONGI, un instrument du pouvoir, et de pouvoir, pour se maintenir en place quel qu'en soit le prix, tout en favorisant une totale impunité pour les puissants et en écrasant tout contre-pouvoir au sein de la société⁷⁶.

Politique économique

À partir de 1999, l'Algérie profite d'une conjoncture économique très favorable due à la hausse du prix du pétrole. L'État mène alors une politique de grands travaux. Peuvent être cités la construction du métro d'Alger, d'un nouvel aéroport à Alger, les projets urbains de circulation dans les métropoles, l'autoroute est-ouest, ainsi que le parc immobilier qui connaît un boom sans précédent.

Cette stratégie de grands travaux semble relancer l'économie, mais certains observateurs restent méfiants quant à cette politique qui n'encourage pas l'entrepreneuriat privé. Le pays est devenu un immense chantier de construction : ainsi plusieurs entreprises étrangères s'y installent dans l'espoir d'être mandatées dans le cadre du programme économique de 150 milliards de dollars qui vise la création d'un million de logements pour la période de 2004 à 2009 ainsi que la construction, pour un investissement de 16 milliards de dollars, de l'autoroute est-ouest d'ici fin 2010.

Devenue le premier partenaire économique de l'Algérie, la Chine exporte une partie de sa population vers le pays, ce qui développe une certaine xénophobie, le multiculturalisme n'existant plus depuis l'exode des Pieds-noirs en 1962⁶⁰.

Alors que le pays est un des plus jeunes du monde, le chômage frôle les 20 % et les réserves de pétrole s'épuisent⁶⁰.

Relations internationales

Étant lui-même diplomate de carrière, il se donne la gageure de réhabiliter l'image de l'Algérie dans le concert des nations. Il procède aussi à une médiation entre l'Érythrée et l'Éthiopie (en guerre depuis 1997) qui est couronnée par la signature de l'accord de paix d'Alger en 2000.

Le problème du Sahara occidental, lui, fait du surplace, le Maroc et l'Algérie se cramponnant chacun sur leurs positions respectives. Si l'Afrique du Sud a reconnu la République arabe sahraouie démocratique, Madagascar, le Tchad la Serbie-et-Monténégro, le Kenya et le Costa Rica ont retiré ou gelé la leur, et ce conflit ne semble pas sur le point d'être résolu à court ou moyen terme, obérant par là même la construction d'un ensemble économique cohérent au Maghreb. Les relations avec le voisin marocain restent très tendues.

Dans la lignée tiers-mondiste de Ben Bella et Boumédiène, il se montre un soutien de la cause palestinienne, l'Algérie fermant dans ce cadre ses frontières avec le Maroc⁶⁰. Il se préoccupe aussi des relations de son pays avec les États-Unis, avec lesquels il entend coopérer dans tous les domaines⁶⁰. Après les attentats du 11 septembre 2001, Bouteflika propose au terme d'une entrevue avec le président George W. Bush, la coopération de son pays dans le domaine de la lutte antiterroriste. L'Algérie entretient également de bonnes relations avec la Russie⁶⁰.

Avec la France, il joue des contentieux historiques⁶⁰. L'entrevue qu'il a avec le président Jacques Chirac en 2003 à Alger débouche sur une entente pour la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays. Mais le vote de la loi du 23 février 2005 par le Parlement français (reconnaissant en particulier le « rôle positif de la colonisation ») constitue une pierre d'achoppement pour la signature de ce traité, Bouteflika qualifiant cette loi de « cécité mentale, confinant au négationnisme et au révisionnisme ». Si la France garde des intérêts économiques en Algérie, la Chine l'a dépassée et l'Italie investit massivement dans le pays⁶⁰.



Abdelaziz Bouteflika et le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, en 2006.

Problèmes de santé

Multiplés hospitalisations

L'état de santé d'Abdelaziz Bouteflika fait régulièrement l'objet de spéculations dans les médias algériens et internationaux⁷⁷. Entre 2005 et 2019, il est plusieurs fois hospitalisé en France et en Suisse, notamment au Val-de-Grâce⁷⁸, à Grenoble⁷⁹ et à Genève⁸⁰.

Le 26 novembre 2005, il est admis au Val-de-Grâce, officiellement pour être opéré d'un ulcère de l'estomac. Comme pour chacune de ses hospitalisations ultérieures, les informations communiquées sont très rares et l'état du président de la République fait l'objet de spéculations dans l'opinion et la presse algériennes. Un cancer de l'estomac est notamment évoqué (cette hypothèse sera plus tard corroborée par les révélations de télégrammes de la diplomatie américaine par WikiLeaks)⁸¹. Abdelaziz Bouteflika rentre finalement en Algérie le 31 décembre 2005⁸².

Il est de nouveau hospitalisé au Val-de-Grâce le 27 avril 2013, les autorités indiquant qu'il a été victime d'un accident ischémique transitoire, c'est-à-dire une petite attaque cérébrale⁸³. Le 19 mai suivant, les quotidiens algériens *Mon journal* et *Djaridati*, qui affirment que Bouteflika est dans un état comateux, sont interdits de parution, fait inédit depuis les années 1990^{84,85}. Le quotidien *El Khabar* indique ensuite que Bouteflika a été victime le 31 mai d'un second accident vasculaire cérébral lui ayant paralysé le côté gauche⁸⁶. L'opacité autour de cette hospitalisation est dénoncée par une grande partie de la presse algérienne⁸⁷. Le 16 juillet 2013, après 80 jours d'absence, Abdelaziz Bouteflika rentre en fauteuil roulant à Alger⁸⁸. Par la suite, il subit une série d'examen médicaux en France et en Suisse⁸⁹. Il fait sa première apparition publique depuis mai 2012 pour voter à la présidentielle de 2014⁹⁰.

Alors qu'il subit par la suite régulièrement des « examens médicaux périodiques », il est hospitalisé sous pseudonyme⁹⁰ aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) en février et mars 2019 pendant deux semaines, soit une période plus importante que d'habitude, ce qui l'empêche de déposer lui-même sa candidature à l'élection présidentielle de 2019, ce qu'exige pourtant la loi^{91,92}.

Aptitude à gouverner

À partir du milieu des années 2000, sa santé défaillante suscite les interrogations de plusieurs médias algériens sur sa capacité à diriger le pays⁹³. En 2011, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, évoque la nécessité « d'aller vers la relève »^{94,95}. Le 8 mai 2012, à Sétif, Abdelaziz Bouteflika prononce son dernier discours public^{96,97}.

Depuis ses problèmes de santé de 2013, l'état de santé du président algérien est jugé très préoccupant. Donné plusieurs fois pour mort, il vit depuis dans une résidence d'État médicalisée à Zéralda, et se déplace uniquement dans un fauteuil roulant notamment équipé d'un défibrillateur^{98,99}, et est atteint d'aphasie¹⁰⁰. Il ne peut faire campagne en 2014, prenant simplement la parole de façon très brève afin de remercier les électeurs lui ayant accordé un quatrième mandat^{101,102}. Par la suite, sa mobilité continue de se réduire et ses sorties se font de plus en plus rares^{103,104}. La *Tribune de Genève* indique en mars 2019 que le président est « sous menace vitale permanente » à cause d'une « atteinte systémique à ses réflexes corporels » et de problèmes respiratoires^{99,105}.

En avril 2016, le Premier ministre français, Manuel Valls, publie sur son compte Twitter une photographie le représentant en compagnie d'Abdelaziz Bouteflika, sur laquelle ce dernier apparaît très amoindri et l'air hagard¹⁰⁶. Le quotidien algérien *El Watan* demande alors l'application de l'article 102 de la Constitution sur l'état d'empêchement¹⁰⁷. Le journaliste Frédéric Pons le décrit en 2017 comme « incapable de gouverner plus de quelques heures par jour, quasiment grabataire et muet »⁵². À la fin des années 2010, souffrant d'aphasie, il s'exprime lors de ses rencontres avec des personnalités à l'aide d'un microphone relié à une enceinte reprenant des monologues sur des événements passés^{101,108}. En l'absence de la personne physique du président, les personnes désireuses de le remercier ou l'honorer s'adressent à un portrait de lui^{109,110}.

Manifestations et démission

Fin 2018, un report du scrutin ou une prolongation de deux ans du quatrième mandat de Bouteflika sont un temps envisagés par le régime, mais le projet est abandonné face à l'opposition de l'armée¹¹¹. Au même moment, l'opinion publique apparaît hostile au « système » qui dirige le pays¹¹².

Bien qu'il soit très malade, son entourage et les cercles du pouvoir poussent finalement à sa candidature à l'élection présidentielle de 2019, en l'absence de consensus sur un successeur^{113,114}. Abdelaziz Bouteflika bénéficie du fait qu'il apparaît comme un facteur de stabilité pour le pays, ainsi que du fait qu'il est une des dernières figures de la guerre d'Algérie et du processus de réconciliation de la fin des années 1990⁶⁰. Après des années d'incertitude, sa candidature à un cinquième mandat est annoncée le 10 février 2019¹¹⁵.

Cette décision conduit dans les semaines qui suivent à des manifestations d'une ampleur inédite depuis des décennies dans le pays¹¹⁶. Son directeur de campagne dépose sa candidature alors qu'il se trouve hospitalisé en Suisse¹¹⁷. Mais le 11 mars, au lendemain de son retour en Algérie, Abdelaziz Bouteflika renonce à se représenter, invoquant son état de santé et son âge¹¹⁸. Il fait dans le même temps reporter *sine die* l'élection présidentielle, et indique qu'il se maintiendra au pouvoir au-delà de la fin de son mandat, fixée au 27 avril 2019, afin de conduire des réformes du système politique¹¹⁹. Plusieurs analystes et opposants jugent la décision anticonstitutionnelle, et appellent à continuer la mobilisation¹²⁰.

L'annonce de son départ à venir de la présidence à l'issue de la période de transition précitée ne démobilise pas les manifestants. Selon *Jeune Afrique*, Bouteflika promet au général Ahmed Gaïd Salah, le 22 mars, de démissionner d'ici au 24 mars¹⁰⁰. Le président n'ayant pas tenu son engagement, Gaïd Salah suggère de le déclarer inapte à exercer ses fonctions¹²¹. Le 27 mars, Saïd Bouteflika, Athmane Tartag, Mohamed



Abdelaziz Bouteflika et la présidente argentine, Cristina Kirchner, en 2008.



Algériens réunis à Blida en mars 2019.

Mediène et Louisa Hanoune se réunissent dans une résidence militaire et décident de renvoyer le chef de l'armée, Ahmed Gaïd Salah, et de maintenir Bouteflika en échange de la nomination d'un nouveau Premier ministre chargé de mettre en place la transition promise mi-mars. Après avoir hésité sur le nom du Premier ministre, ils choisissent l'ancien président de la République Liamine Zéroual, qui décline, après avoir accepté, invoquant des raisons de santé et le refus du plan par les manifestants¹²².

Le 1^{er} avril 2019, il est annoncé qu'il démissionnera avant la fin de son quatrième mandat¹²³. Il démissionne le lendemain, le 2 avril, après une réunion de l'état-major exhortant à son départ immédiat^{124, 125} car doutant de son intention de quitter le pouvoir¹²⁶.

Après une semaine d'incertitude, le très contesté président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, lui succède comme chef de l'État par intérim^{127, 128}.

Selon Jean-Pierre Filiu, Bouteflika « n'était qu'un pantin ». Il ajoute : « Son pouvoir, celui de ses frères et de son clan, pouvait paraître réel à certains, on parlait d'une nouvelle oligarchie, d'hommes d'affaires puissants. Mais, en 2019, cette classe supposée dirigeante a été embastillée en quelques semaines ! Donc ce pouvoir n'était bien qu'une illusion. »¹²⁹.

Après la présidence

Le 3 avril 2019, au lendemain de son départ du pouvoir, il présente ses excuses aux Algériens, tout en vantant les « progrès notables, réalisés dans tous les domaines » durant sa présidence¹³⁰.

Plusieurs de ses proches, dont son frère Saïd, sont arrêtés dans les semaines qui suivent son départ de la tête du pays¹³¹.

Il continue de loger dans la résidence d'État de Zéralda¹³² ou dans sa résidence privée à El Biar¹³³. Passant la plupart de son temps dans le jardin de cette dernière résidence, il bénéficie d'un personnel et d'une voiture avec chauffeur. Il tente sans succès de prendre contact avec Gaïd Salah, qui s'oppose à tout dialogue avec lui¹⁰⁰. Bouteflika refuse ensuite de demander à celui-ci de libérer son frère, estimant que celui-ci cible sa famille au vu des circonstances de sa démission forcée, et ne comprend pas les raisons du soulèvement¹³³. Il continue cependant de suivre l'actualité et la suite des événements qui secouent le pays¹⁰⁰. Lors de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, remportée par son ancien Premier ministre Abdelmadjid Tebboune, il vote par procuration par l'intermédiaire de son frère Nacer¹³⁴.

Mort

Abdelaziz Bouteflika meurt le 17 septembre 2021 vers 21h, dans sa résidence de Zéralda suite à un arrêt cardiaque, à l'âge de 84 ans¹³⁵. Son décès est annoncé par la présidence de la République algérienne via la chaîne de télévision publique.

Controverses

Cour des comptes

Le 22 décembre 1981, Bouteflika est poursuivi pour « gestion occulte de devises au niveau du ministère des Affaires étrangères » (entre 1965 et 1978) par la Cour des comptes. Dans son arrêt définitif du 8 août 1983, la Cour des comptes donnait son verdict : « Monsieur Abdelaziz Bouteflika a pratiqué à des fins frauduleuses une opération non conforme aux dispositions légales et réglementaires, commettant de ce fait des infractions prévues et punies par l'ordonnance n° 66-10 du 21 juin 1966 et les articles 424 et 425 du Code pénal. »¹³⁶. La Cour des comptes évaluait à « plus de 6 milliards de centimes » (l'équivalent de 100 milliards de centimes actuels) le montant dont Bouteflika restait redevable auprès du Trésor.

Pour sa défense, Bouteflika invoque aux magistrats de la Cour des comptes la construction d'un nouveau siège du ministère des Affaires étrangères pour laquelle il destinerait la trésorerie amassée sur les comptes suisses. La réponse de la cour : « Ce motif fallacieux ne peut être pris en considération sachant qu'une opération d'investissement obéit à des règles bien précises qu'aucun ordonnateur ne peut ignorer et que l'éventuelle construction d'un nouveau siège du ministère des Affaires étrangères doit être financée par des crédits normalement inscrits au budget de l'État¹³⁶ ».

Question berbère et Kabylie

Dès sa première élection, les deux partis politiques majoritaires en Kabylie (le FFS et Le RCD) boycottent les élections.

Pour promouvoir sa politique de « concorde nationale », le jeudi 2 septembre 1999, il visite Tizi Ouzou face à une foule hostile^[réf. nécessaire]. Il dit : « Si le tamazight devait devenir langue nationale, elle ne sera jamais officielle. Si elle devait devenir langue nationale, ce serait par voie référendaire ». La foule proteste et Bouteflika rajoute « Si vous êtes venus faire du grabuge, je suis capable de faire autant de grabuge que vous. »

En 2001, des émeutes éclatent en Kabylie. Un mouvement politique fédère les déçus du pouvoir, les Arouch. Le gouvernement de Bouteflika y voit là « la main de l'étranger ». La répression du mouvement par le pouvoir fait 126 morts et des milliers de blessés. Finalement, Bouteflika reviendra sur ce qu'il a dit en 1999 et fera du tamazight (« la langue berbère ») une langue nationale sans passer par un référendum.

Juste avant le référendum sur la réconciliation nationale en 2005, le gouvernement de Bouteflika dirigé à l'époque par Ahmed Ouyahia trouve un accord avec les Arouch. Belaïd Abrika explique alors que « la plate-forme d'El Kseur sera bientôt satisfaite (...) y compris tamazight », mais la veille du référendum Bouteflika donne un discours à Constantine : « Il n'y a aucun pays au monde possédant deux langues officielles et ce ne

sera jamais le cas en Algérie où la seule langue officielle, consacrée par la Constitution, est l'arabe »¹³⁷. Il est vivement critiqué par la presse et le mouvement berbériste qui lui rappelle que de nombreux pays dans le monde, comme le Canada, l'Inde, la Suisse, la Belgique ou l'Afrique du Sud, possèdent plus d'une langue officielle. Le référendum est finalement boycotté par 95 % des Kabyles, le même nombre qu'auparavant.

En mars 2009, lors d'une rencontre de campagne à Tizi Ouzou en vue de son troisième mandat, Abdelaziz Bouteflika est, contrairement aux années précédentes, accueilli chaleureusement. Son discours est un *mea culpa* et une main tendue aux Kabyles¹³⁸, un discours de réconciliation qualifié d'historique dans une relation *gouvernement algérien-Kabylie* qui a trop souvent été tendue par le passé^{N5}.

Finalement, c'est sous sa présidence que la révision constitutionnelle de février 2016 promeut le tamazight comme langue nationale et officielle du pays, au même titre que la langue arabe¹³⁹.

Communication

L'arrogance de ses propos lui est reprochée^{140, 141}.

Notes et références

Notes

- Selon une version qualifiée par le site *SlateAfrique* de « semi-officielle »⁴ et qu'*El Watan* qualifie de volonté de « raccommoder l'histoire »⁵, Abdelaziz Bouteflika serait né à Tlemcen^{6, 7}, une ville de l'ouest algérien considérée comme son « fief »⁸. La diaspora algérienne s'est installée à Oujda après 1850, à la suite de la capitulation de l'émir Abdelkader⁹. Selon *Jeune Afrique*, « Bouteflika s'est toujours montré très discret sur son enfance. Les relations entre [l'Algérie et le Maroc,] les deux frères ennemis du Maghreb étant plus que sensibles, mieux valait sans doute, pour le chef de l'État algérien, ne pas trop en dire sur son vécu de l'autre côté de la frontière »¹⁰. Abdelaziz Bouteflika a cependant fait lui-même référence à ses origines marocaines à plusieurs reprises^{11, 12}.
- La date à laquelle Ahmed Bouteflika a émigré au Maroc fait l'objet d'une divergence entre sources. Un article de *Jeune Afrique* la situe « dans les années trente »¹⁹, alors que plusieurs autres sources considèrent qu'il « y avait émigré très jeune »^{20, 10, 21}.
- La ville d'Oujda, qui est aujourd'hui le chef-lieu de la région marocaine de l'Oriental, faisait partie, dans les années trente, depuis l'institution en 1912 du protectorat français au Maroc, comme toute la région orientale marocaine frontalière de l'Algérie, de la « zone française de l'Empire chérifien ». Dépendant alors de la même puissance coloniale française, elle se trouve de fait intégrée dans un espace économique commun avec l'Oranie algérienne²³. Oujda est par ailleurs, depuis la conquête de l'Algérie par la France, une des destinations principales de l'émigration économique algérienne^{24, 25}. Après y avoir été « appelée » de la mise en place du protectorat jusqu'en 1926, cette immigration y est ensuite « favorisée », les immigrés algériens constituant en 1936 un peu plus de 13 % de la population de la ville^{26, 27}.
- L'indépendance du Maroc est officiellement reconnue par la déclaration commune franco-marocaine du 2 mars 1956, suivie le 7 avril 1956 de la déclaration commune hispano-marocaine³⁶.
- Il déclare entre autres : « Je suis un authentique Amazigh quand je sais quelque chose je le dis en toute franchise », « Je n'ai jamais imaginé l'Algérie sans la Kabylie pas plus que la Kabylie sans l'Algérie. ».

Références

- Benchicou 2003, p. 206-208.
- « Algérie : Bouteflika et les femmes » (<https://www.jeuneafrique.com/225294/politique/alg-rie-bouteflika-et-les-femmes/>), 3 mars 2015 (consulté le 1^{er} février 2020)
- « Le président Abdelaziz Bouteflika n'est plus » (<https://www.elwatan.com/edition/actualite/le-president-abdelaziz-bouteflika-nest-plus-17-09-2021>), sur *El Watan*
- Kamel Daoud, « Le mystère des origines de Bouteflika » (<http://www.slateafrique.com/82247/le-mystere-du-lieu-de-naissance-de-bouteflika>), sur *SlateAfrique*, 17 décembre 2013 (consulté le 23 octobre 2014).
- Samy Ousi Ali, « Sur les traces de Bouteflika: Retour sur l'enfance du président au Maroc », *El Watan*, 9 août 2007 (lire en ligne (<http://www.djazairiss.com/fr/elwatan/74149>)).
- (en) « Abdelaziz Bouteflika (Algeria) » (<http://www.un.org/en/ga/president/bios/bio29.shtml>), Nations unies (consulté le 23 octobre 2014).
- (en) Guy Arnold, *The A to Z of Civil Wars in Africa*, Scarecrow Press, 2008 (ISBN 978-0773518834, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=zhs88tKVha0C&pg=PA60>)), p. 60.
- « 5 jours dans la ville Tlemcen, centre de gravité du pouvoir ? », *El Watan*, 27 mars 2014 (lire en ligne (<http://www.djazairiss.com/fr/elwatan/450801>)).
- « Six choses que vous ignorez peut-être sur Abdelaziz Bouteflika » (https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/algerie/election-presidentielle-en-algerie/six-choses-que-vous-ignorez-peut-etre-sur-abdelaziz-bouteflika_3217487.html), sur *Franceinfo* (consulté le 5 mars 2019)
- Benjamin Roger, « Algérie : les sept vies d'Abdelaziz Bouteflika », *Jeune Afrique*, 18 avril 2014 (lire en ligne (<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140410145805/>)).
- (en) « Cable en el que Argelia descarta un enfrentamiento con Marruecos », *El Pais*, 3 décembre 2010 (lire en ligne (http://internacional.elpais.com/internacional/2010/12/03/actualidad/1291330817_850215.html)).
- Mohamed-Chérif Lachichi, « Othmani et medelci conviennent d'un cessez-le-feu médiatique : Les confidences de Bouteflika au MAE marocain », *Liberté*, 2 février 2012 (lire en ligne (<http://www.liberte-algerie.com/actualite/les-confidences-de-bouteflika-au-mae-marocain-ot-hmani-et-medelci-conviennent-d-un-cessez-le-feu-mediatique-171213>)).
- Mohamed Benchicou, *Bouteflika : une imposture algérienne*, Paris, J. Picollec, 2004 (ISBN 2-86477-208-6), p. 68.
- Achour Cheurfi, *L'encyclopédie maghrébine*, Alger, Casbah éditions, 2007 (ISBN 9789961646410), p. 281.
- Dalila Belkheir et Khadija B., « Bouteflika : Maquisard, Ministre et Président de la république », *Ennahar*, 5 avril 2009 (lire en ligne (<http://www.ennaharonline.com/fr/news/1500.html>)).

16. Imane Azmi, « Les biens de Bouteflika au Maroc n'apparaissent pas sur sa déclaration de patrimoine », *Medias24*, 20 mai 2014 (lire en ligne (<http://www.medias24.com/INTERNATIONAL/11717-Les-biens-oujdis-de-Bouteflika-n-apparaissent-pas-sur-sa-declaration-de-patrimoine.html>)).
17. Allal Bekkaï, « Tlemcen: Mansouriah Ghezlaoui ne repose pas à Sidi Senouci », *Le Quotidien d'Oran*, 9 juillet 2009 (lire en ligne (<http://www.djazairiss.com/fr/lqo/5123730>)).
18. Farid Allat, « Maroc-Algérie : à Oujda, bienvenue chez les Bouteflika ! », *Jeune Afrique*, 23 septembre 2014 (lire en ligne (<http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2801p049.xml0/>)).
19. Marwane Ben Yahmed, « Le vrai Bouteflika », *Jeune Afrique*, 26 janvier 2009 (lire en ligne (<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2507p020-029.xml0/abdelaiz-bouteflika-portrait-le-vrai-bouteflika.html>)).
20. Mohamed Benchicou, « Bouteflika : Une imposture algérienne », *Aujourd'hui le Maroc*, 20 décembre 2004 (lire en ligne (<http://www.maghreess.com/fr/aujourd'hui/25447>)).
21. Abdellatif Mansour, « Bouteflika, une imposture marocaine », *Maroc Hebdo International*, 10 octobre 2014 (lire en ligne (<http://www.maroc-hebdo.press.ma/index.php/component/content/article/56-numero-precedent/28387-bouteflika-une-imposture-marocaine>)).
22. Mohand Aziri, « Saïd Bouteflika : Il voulait être Président... », *El Watan*, 29 juillet 2013 (lire en ligne (http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/bouteflika_4/said_bouteflika.htm)).
23. Abdelkader Guitouni, « Le Maroc oriental de l'établissement du protectorat à la décolonisation : les mutations d'un carrefour ethnique frontalier », dans Joël Bonnemaïson, Luc Cambrézy et Laurence Quinty Bourgeois (éditeurs scientifiques), *Le territoire, lien ou frontière ? : Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, ORSTOM, coll. « Colloques et Séminaires », 1997 (lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-29.pdf)).
24. Kamel Kateb, « La gestion administrative de l'émigration algérienne vers les pays musulmans au lendemain de la conquête de l'Algérie (1830-1914) », *Population*, vol. 52, n° 2, 1997 (lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1997_num_52_2_6448)).
25. Yvette Katan, « Bourgeois et notables algériens en terre marocaine », *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 45, n° 45, 1992 (lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/camed_0395-9317_1992_num_45_1_1084)).
26. Mimoun Aziza, « Les flux migratoires entre le Maroc et l'Algérie à l'époque coloniale », dans Frédéric Abécassis, Karima Dirèche et Rita Aouad, *La bienvenue et l'adieu*, vol. 2, Casablanca, Karthala, 2012 (ISBN 9782811106065).
27. Augustin Bernard, « Le recensement de 1936 dans l'Afrique du nord », *Annales de Géographie*, vol. 46, n° 259, 1937 (lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1937_num_46_259_12245)).
28. Farid Allat et Saïd Aït-Hatrit, « Algérie Maroc : La frontière », *Afrique Magazine*, juin 2008 (lire en ligne (<http://start5g.ovh.net/~dahaya/Doc/frontiere.pdf>)).
29. Algérie : Décès de Abdelghani Bouteflika, avocat et frère de l'ex-président déchu (<https://www.observalgerie.com/algerie-deces-de-abdelghani-bouteflika-avocat-et-frere-de-lex-president-dechu/2021/>), site *observalgerie.com*, 7 février 2021.
30. « Algérie: décès d'un frère cadet de l'ex-président Bouteflika » (<https://www.lefigaro.fr/international/algerie-deces-d-un-frere-cadet-de-l-ex-president-bouteflika-20210207>), sur *LEFIGARO*, lefigaro (ISSN 0182-5852 (<https://www.worldcat.org/issn/0182-5852&lang=fr>), consulté le 8 février 2021).
31. « Algérie : Qui est Zhor Bouteflika, la sœur cadette du président déchu ? » (<https://www.observalgerie.com/algerie-qui-est-zhor-bouteflika-la-soeur-cadette-du-president-dechu/2020/>), sur *observalgerie.com*, 30 juillet 2020.
32. *Le Petit Robert des noms propres*, 2012, édition des 60 ans éd. (1^{re} éd. mai 2011) (ISBN 978-2-84902-888-9), p. 330.
33. Benjamin Roger, « Algérie : les sept vies d'Abdelaziz Bouteflika » (<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140410145805>), *Jeune Afrique*, 18 avril 2014.
34. Marwane Ben Yahmed (envoyé spécial à Alger), « Le vrai Bouteflika », *Jeune Afrique*, 26 janvier 2009, p. 20-29 (lire en ligne (<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2507p020-029.xml0/abdelaiz-bouteflika-portrait-le-vrai-bouteflika.html>)).
35. ^(en) Leon Carl Brown (professeur émérite d'histoire à l'université de Princeton), *Morocco*, Encyclopædia Britannica, 2014 (lire en ligne (<http://global.britannica.com/EBchecked/topic/392604/Morocco/214379/World-War-II-and-independence#toc214380>)), « World War II and independence ».
36. Jean-Pierre Maury, « Indépendance du Maroc » (<http://mjp.univ-perp.fr/constit/ma1956.htm>), sur *mjp.univ-perp.fr*, université de Perpignan, 2013.
37. Benchicou 2003, p. 70.
38. Benchicou 2003, p. 72-75.
39. Benchicou 2003, p. 75-76.
40. Dalila Belkheir, « Bouteflika : Maquisard, ministre et président de la République » (<http://www.ennaharonline.com/fr/news/1500.html>), sur *ennaharonline.com*, 5 avril 2009 (consulté le 21 mars 2010).
41. « Algérie : les sept vies d'Abdelaziz Bouteflika – JeuneAfrique.com » (<https://www.jeuneafrique.com/164429/politique/alg-rie-les-sept-vies-d-abdelaziz-bouteflika/>), sur *JeuneAfrique.com* (consulté le 6 mars 2019)
42. Benchicou 2003, p. 24-27.
43. Lien audio n° 1 (<http://perso.orange.fr/jeunepiednoir/jpn.wst/sons/Messmer%20accuse%20Bouteflika%201%20RC070905.wav>) et lien audio n° 2 (<http://perso.orange.fr/jeunepiednoir/jpn.wst/sons/Messmer%20accuse%20Bouteflika%202%20RC070905.wav>).
44. Paulette Péju, *Les Harkis à Paris*, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, La Découverte, 2000.
45. Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie depuis l'Indépendance*, La Découverte, 5 avril 1994 (ISBN 978-2707122964).
46. « INA - Jalons - Coup de force contre Ben Bella - Ina.fr » (<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01674/coup-de-force-contre-ben-bella.html>), sur *INA - Jalons* (consulté le 28 juin 2016).
47. *Élu président de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale* (<http://www.un.org/french/ga/president/bios/bio29f.shtml>).
48. « Intervention d'Abdelaziz Bouteflika lors de la 29e Assemblée générale des Nations unies » (<https://www.youtube.com/watch?v=WXQp9u0bLSw>), 1974 (consulté le 10 mars 2019)
49. Hocine Malti, *Histoire secrète du pétrole algérien*, La Découverte 2010, p. 252.
50. Ian Hamel, « Il était une fois... le mystérieux exil d'Abdelaziz Bouteflika en Suisse » (https://www.lepoint.fr/afrique/il-etait-une-fois-le-mysterieux-exil-d-abdelaziz-bouteflika-en-suisse-28-03-2019-2304464_3826.php), sur *Le Point* (consulté le 29 mars 2019)

51. « Révélations sur le passé genevois de Bouteflika » (<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Revelations-sur-le-passe-genevois-de-Bouteflika/story/30788070>), sur *tdg.ch/* (consulté le 12 mars 2019)
52. Frédéric Pons, « L'inquiétant héritage de Bouteflika », *Conflicts*, n° 13, janv.-mars 2017, p. 13-16.
53. « Le parlement algérien lève la limite des mandats présidentiels » (<http://www.lepoint.fr/actualites/le-parlement-algerien-leve-la-limite-des-mandats-presidentiels/1037/0/290849>), *Le Point*, 12 novembre 2008.
54. (en) « Algeria deputies scrap term limit » (<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/7724635.stm>), *BBC News*, 12 novembre 2008.
55. « Algérie : Bouteflika briguera un 3^e mandat présidentiel » (http://www.french.xinhuanet.com/french/2009-02/13/content_816389.htm), *Agence Chine nouvelle*, 13 février 2009.
56. « Bouteflika réélu à la tête de l'État algérien » (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/04/10/bouteflika-reelu-a-la-tete-de-l-etat-algerien_1179129_3212.html), *Le Monde*, 10 avril 2009.
57. Mélanie Matarese, « Bouteflika s'attaque aux services secrets algériens » (<http://www.lefigaro.fr/international/2013/09/11/01003-20130911ARTFIG00650-abdelaziz-bouteflika-s-attaque-aux-services-secrets-algeriens.php>), *Le Figaro*, jeudi 12 septembre 2013, page 8.
58. « Algérie : Bouteflika candidat à la présidence » (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/11/16/97001-20131116FILWWW00372-algerie-bouteflika-candidat-a-la-presidence.php>), AFP, 16 novembre 2013.
59. « Abdelaziz Bouteflika, l'homme qui ne meurt jamais » (<http://www.slateafrique.com/97815/algerie-abdelaziz-bouteflika-lhomme-qui-ne-meurt-jamais>), sur *Slate Afrique* (consulté le 1^{er} février 2020)
60. « Bouteflika, candidat post-mortem? » (<https://www.causeur.fr/bouteflika-algerie-fln-boumediene-2-155837>), 6 novembre 2018 (consulté le 1^{er} février 2020)
61. Art. 45 de l'Ordonnance d'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.
62. Ordonnance n° 06-01 du 28 Muharram 1427 correspondant au 27 février 2006 portant mise en œuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.
63. « Le discours de Bouteflika fait pschitt » (<http://www.europe1.fr/International/Le-discours-de-Bouteflika-fait-pschitt-502481/>), *Europe 1*, 16 avril 2011.
64. « Algérie. Bouteflika n'a pas convaincu » (<http://www.letelegramme.com/ig/generales/france-monde/monde/algerie-bouteflika-n-a-pas-convaincu-17-04-2011-1271550.php>), *Le Télégramme*, 17 avril 2011.
65. « Réactions mitigées après les promesses de réformes politiques de Bouteflika » (http://www.google.com/hostednews/canadianpress/article/ALeqM5iq_PrT8vQ6eWJiVlfrFywukjwnrw?docId=6583791), dépêche AP, 16 avril 2011.
66. Adam Arroudj, « En Algérie, la fin des généraux anti-Bouteflika » (<http://www.lefigaro.fr/international/2015/10/02/01003-20151002ARTFIG00305-en-algerie-la-fin-des-generaux-anti-bouteflika.php>), *Le Figaro*, samedi 3 / dimanche 4 octobre 2015, page 9.
67. « Abdelaziz Bouteflika, enfin seul », *L'Humanité*, 29 janvier 2016 (lire en ligne (<https://www.humanite.fr/abdelaziz-bouteflika-enfin-seul-597524>), consulté le 25 mars 2017).
68. « La Grande Mosquée d'Alger, le chantier de trop du président déchu Abdelaziz Bouteflika » (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/04/03/la-grande-mosquee-d-alger-le-chantier-de-trop-du-president-dechu-abdelaziz-bouteflika_5445169_3212.html), sur *Le Monde.fr* (consulté le 4 avril 2019)
69. (en) « REGIONALISM TRIUMPHS OVER LOGIC IN CHOICE OF TLEMEN AS "ISLAMIC CAPITAL" » (https://wikileaks.org/plusd/cables/08ALGIERS983_a.html), 12 septembre 2008 (consulté le 26 février 2017).
70. « Algérie : Tlemcen Power, une ville au coeur du pouvoir - JeuneAfrique.com », *JeuneAfrique.com*, 17 juillet 2015 (lire en ligne (<http://www.jeuneafrique.com/mag/245622/politique/algerie-tlemcen-power-une-ville-au-coeur-du-pouvoir/>), consulté le 25 février 2017).
71. Mohamed Benchicou, *Bouteflika : Une imposture algérienne*, Alger, Le Matin, 2003, 239 p. (ISBN 9961-854-06-3, lire en ligne (<http://membres.lycos.fr/algo/download/benchi.pdf>)).
72. Mohamed Benchicou, *Les géôles d'Alger*, Riveneuve, 2007 (ISBN 978-2914214315).
73. « Affaire Mohammed Benchicou : Reporters sans frontières dénonce une justice inique | Reporters sans frontières » (<https://rsf.org/fr/actualites/affaire-mohammed-benchicou-reporters-sans-frontieres-denonce-une-justice-inique>), sur *RSF* (consulté le 24 décembre 2016).
74. « En Algérie, un journaliste condamné pour « offense » à Bouteflika meurt en détention », *Libération.fr*, 12 décembre 2016 (lire en ligne (http://www.liberation.fr/planete/2016/12/12/en-algerie-un-journaliste-condamne-pour-offense-a-bouteflika-meurt-en-detention_1534769), consulté le 12 décembre 2016).
75. « Algérie : Promesses non tenues | Reporters sans frontières » (<https://rsf.org/fr/algerie>), sur *RSF* (consulté le 24 décembre 2016).
76. « L'Algérie classée parmi les pays les plus corrompus de la planète - Algérie Focus », *Algérie Focus*, 3 décembre 2013 (lire en ligne (<http://www.algerie-focus.com/2013/12/lalgerie-classee-parmi-les-pays-les-plus-corrompus-de-la-planete/>), consulté le 4 janvier 2017).
77. « Le président algérien victime d'un AVC » (<http://www.lalibre.be/actu/international/article/812401/le-president-algerien-victime-d-un-avc.html>), *lalibre.be*, 28 avril 2013.
78. Bouteflika de nouveau hospitalisé à Paris (<http://www.parismatch.com/Actu-Match/Monde/Actu/Algerie-Abdelaziz-Bouteflika-de-nouveau-hospitalise-a-Paris-337635>). *Paris Match* du 28 septembre 2011.
79. « Exclusif : Abdelaziz Bouteflika hospitalisé à Grenoble » (<http://www.ledauphine.com/isere-sud/2014/11/14/bouteflika-hospitalise-a-grenoble>), *Le Dauphiné Libéré*, 14 novembre 2014.
80. Richard Etienne, « Abdelaziz Bouteflika serait encore à Genève » (<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/abdelaziz-bouteflika-serait-en-core-geneve/story/21923313>), sur *www.tdg.ch*, 3 mars 2019 (consulté le 1^{er} février 2020)
81. « Révélations Wikileaks sur la santé du président : Bouteflika souffrait d'un cancer de l'estomac » (<http://dna-algerie.com/politique/42-interieure/1413-revelations-wikileaks-sur-la-sante-du-president-algerien-bouteflika-souffrait-dun-cancer.html>), *dna-algerie.com*, 24 février 2011.
82. « None » (<https://www.nouvelobs.com/monde/20051231.OBS0537/le-president-bouteflika-de-retour-a-alger.html>) (consulté le 1^{er} février 2020)
83. « Algérie: l'accident de santé d'Abdelaziz Bouteflika rouvre le débat sur sa succession » (<http://www.rfi.fr/afrique/20130428-algerie-annonce-accident-sante-abdelaziz-bouteflika-rouvre-le-debat-succession>), *Radio France internationale*, 28 avril 2013.
84. « Algérie : censure des journaux évoquant la santé de Bouteflika » (<http://www.france24.com/fr/20130519-algerie-censure-journaux-evoquant-sante-bouteflika>), *Agence France-Presse et France 24*, 19 mai 2013.
85. « Bouteflika a quitté le Val-de-Grâce, Alger tente de rassurer » (<http://www.leparisien.fr/international/bouteflika-a-quitte-le-val-de-grace-21-05-2013-2822171.php>), *Le Parisien*, 21 mai 2013.
86. (ar) [1] (<http://www.elkhabar.com/ar/politique/340369.html>).

87. AFP, « Algérie : les assurances officielles sur la santé de Bouteflika n'ont pas convaincu » (http://www.liberation.fr/monde/2013/05/22/algerie-e-les-assurances-officielles-sur-la-sante-de-bouteflika-n-ont-pas-convaincu_904690), Libération, 22 mai 2013.
88. « Bouteflika, soigné en France, de retour en Algérie » (http://www.liberation.fr/monde/2013/07/16/abdellaziz-bouteflika-quitte-la-france-pour-l-algerie_918654), AFP et Libération, 16 juillet 2013.
89. « Actualités financières, économiques et politiques - Boursorama » (<https://www.boursorama.com/actualite-economique/>), sur www.boursorama.com (consulté le 1^{er} février 2020)
90. « Abdelaziz Bouteflika a été hospitalisé sous un pseudonyme » (<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Abdelaziz-Bouteflika-a-ete-hospitalise-sous-un-pseudonyme/story/19952948>), sur tdg.ch/ (consulté le 27 mars 2019)
91. Olivier Bot, « Les médias du monde parlent de Bouteflika et de Genève », *24 heures*, 1^{er} mars 2019 (lire en ligne (<https://www.24heures.ch/monde/Les-medias-du-monde-parlent-de-Bouteflika-et-de-Genève/story/12589608>), consulté le 3 mars 2019).
92. « Abdelaziz Bouteflika, candidat malgré tout » (https://www.lemonde.fr/international/article/2019/03/04/bouteflika-candidat-par-procuration_5431110_3210.html), sur *Le Monde*, 4 mars 2019 (consulté le 1^{er} février 2020)
93. « La presse algérienne s'interroge sur les capacités à gouverner de Bouteflika - JeuneAfrique.com », *JeuneAfrique.com*, 17 juillet 2013 (lire en ligne (<http://www.jeuneafrique.com/169626/politique/la-presse-alg-rienne-s-interroge-sur-les-capacit-s-gouverner-de-bouteflika/>), consulté le 11 février 2017).
94. « L'état d'urgence en Algérie « est levé », assure Mourad Medelci, minis », *Public Senat*, 23 février 2011 (lire en ligne (<https://www.publicsenat.fr/lcp/politique/l-etat-d-urgence-algerie-leve-assure-mourad-medelci-ministre-algerien-des-affaires-etr>), consulté le 11 février 2017).
95. « La révolte du monde arabe », *Public Senat*, 10 octobre 2016 (lire en ligne (<https://www.publicsenat.fr/emission/bibliotheque-medicis/la-revolte-du-monde-arabe-5684>), consulté le 11 février 2017).
96. Par M.-L. W. avec AFPLe 18 janvier 2019 à 17h22, « Algérie : la présidentielle fixée au 18 avril, la candidature de Bouteflika incertaine » (<http://www.leparisien.fr/international/algerie-la-presidentielle-fixee-au-18-avril-la-candidature-de-bouteflika-incertaine-18-01-2019-7991769.php>), sur leparisien.fr, 18 janvier 2019 (consulté le 1^{er} février 2020)
97. « Algérie: Bouteflika, en route pour un 4e mandat présidentiel » (https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/algerie-bouteflika-en-route-pour-un-4e-mandat-presidentiel_1497017.html), sur *L'Express.fr*, 3 mars 2014 (consulté le 1^{er} février 2020)
98. Farid Allat, « Algérie : Bouteflika, le patient de Zeralda (<http://www.jeuneafrique.com/40688/politique/alg-rie-bouteflika-le-patient-de-zeralda/>) », *Jeune Afrique*, 12 novembre 2014.
99. « Le retour de Bouteflika en Algérie, minute par minute » (<https://www.tdg.ch/le-matin-dimanche/accueil/Le-retour-de-Bouteflika-en-Algerie-minute-par-minute/story/28589613>), sur tdg.ch/ (consulté le 18 mars 2019)
00. « Algérie – Abdelaziz Bouteflika : l'exil intérieur – JeuneAfrique.com » (<https://www.jeuneafrique.com/landing/algerie-abdelaziz-bouteflika-le-xil-interieur/>), sur *JeuneAfrique.com* (consulté le 11 octobre 2019)
01. « L'état de santé de Bouteflika, le secret le mieux gardé d'Algérie » (<https://www.rtl.fr/actu/international/abdellaziz-bouteflika-son-etat-de-sante-le-secret-le-mieux-garde-d-algerie-7797114732>), sur *RTL* (consulté le 4 mars 2019).
02. « Bouteflika réélu dans un fauteuil » (<https://info.arte.tv/fr/bouteflika-reelu-dans-un-fauteuil>), sur *ARTE Info* (consulté le 1^{er} février 2020)
03. « Première sortie publique depuis 2016 pour Bouteflika, en route vers un 5e mandat » (<https://www.jeuneafrique.com/549656/politique/premiere-sortie-publique-de-bouteflika-a-alger-depuis-2016-en-route-vers-un-cinquieme-mandat/>), 9 avril 2018 (consulté le 1^{er} février 2020)
04. « Algérie: Bouteflika, 80 ans, et toujours des questions sur son état de santé » (<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20170302-algerie-abdelaziz-bouteflika-anniversaire-80-ans-president-fauteuil-roulant-vascula>), sur *RFI*, 2 mars 2017 (consulté le 1^{er} février 2020)
05. « Affaibli, Bouteflika est « sous menace vitale permanente » » (<https://www.tdg.ch/monde/afrique/Bouteflika-necessite-des-soins-constants-Revelations/story/23175743>), sur tdg.ch/ (consulté le 6 mars 2019)
06. « VIDEO. Algérie: Une photo de Bouteflika tweetée par Valls fait polémique » (<https://www.20minutes.fr/monde/1827807-20160416-video-algerie-photo-bouteflika-tweetee-valls-fait-polemique>), sur www.20minutes.fr (consulté le 1^{er} février 2020)
07. « La diffusion d'une photo gênante de Bouteflika relance le débat sur sa succession » (<http://www.lesoir.be/1183607/article/actualite/monde/2016-04-17/diffusion-d-une-photo-genante-bouteflika-relance-debat-sur-sa-succession>), Amer Ouali, *Le Soir*, 17 avril 2016.
08. « Bouteflika est « sous menace vitale » » (<https://www.lematin.ch/suisse/bouteflika-menace-vitale/story/19601098>), sur www.lematin.ch, 3 juin 2019 (consulté le 1^{er} février 2020)
09. « Un cheval offert au portrait de Bouteflika: naissance d'un culte rituel ? », *Al HuffPost Maghreb*, 26 avril 2018 (lire en ligne (https://www.huffpostmaghreb.com/entry/un-cheval-offert-au-portrait-de-bouteflika-naissance-dun-culte-rituel_mg_5ae1bde9e4b04aa23f201d4e), consulté le 26 novembre 2018)
10. « Le FLN offre un cadre ... au cadre du président Bouteflika (Vidéo) » (https://www.huffpostmaghreb.com/entry/le-fln-offre-un-cadre-au-cadre-du-president-bouteflika-video_mg_5c5edbe8e4b0eec79b23cf1d), sur *Al HuffPost Maghreb* (consulté le 14 février 2019)
11. « Algérie: l'option d'un report de la présidentielle a bien été évoquée - RFI » (<http://www.rfi.fr/afrique/20190117-algerie-option-report-presidentielle-bien-ete-evoquee>), sur *RFI Afrique* (consulté le 3 mars 2019)
12. « Algérie : à 4 mois de la présidentielle, c'est la "panique chez les obligés du régime" » (<https://www.nouvelobs.com/monde/afrique/20181219.OBS7368/algerie-a-4-mois-de-la-presidentielle-c-est-la-panique-chez-les-obliges-du-regime.html>) (consulté le 1^{er} février 2020)
13. « Algérie : Abdelaziz Bouteflika fait une rare apparition en public à Alger » (https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/algerie/algerie-abdelaziz-bouteflika-fait-une-rare-apparition-en-public-a-alger_2697958.html), sur *Franceinfo*, 9 avril 2018 (consulté le 1^{er} février 2020)
14. « Le Président Bouteflika inaugure le siège de la Zaouïa Belkaidia à Alger », *Al HuffPost Maghreb*, 15 mai 2018 (lire en ligne (https://www.huffpostmaghreb.com/entry/le-president-bouteflika-inaugure-le-siege-de-la-zaouia-belkaidia-a-alger_mg_5afacd58e4b09a94524c0722?utm_hp_ref=mg-homepage), consulté le 16 mai 2018)
15. « Bouteflika va briguer un cinquième mandat à la tête de l'Algérie » (<https://www.bfmtv.com/international/bouteflika-va-briguer-un-cinquieme-mandat-a-la-tete-de-l-algerie-1629823.html>), sur *BFMTV* (consulté le 1^{er} février 2020)
16. « Bouteflika limoge son directeur de campagne et ex-Premier ministre » (https://www.huffingtonpost.fr/2019/03/02/bouteflika-se-separe-dabdelmalek-sellal-son-directeur-de-campagne_a_23682408/), sur *Le Huffington Post* (consulté le 2 mars 2019)
17. « Algérie : Abdelaziz Bouteflika dit comprendre « l'inquiétude » mais maintient sa candidature » (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/03/algerie-abdelaziz-bouteflika-dit-comprendre-l-inquietude-mais-maintient-sa-candidature_5430885_3212.html), sur *Le Monde.fr* (consulté le 3 mars 2019)
18. « En Algérie, Bouteflika renonce à un 5e mandat » (<https://www.bbc.com/afrique/47531892>), sur www.bbc.com, 11 mars 2019 (consulté le 1^{er} février 2020)

19. « Abdelaziz Bouteflika renonce » (<https://www.letemps.ch/monde/abdelaziz-bouteflika-renonce>), sur *www.letemps.ch*, 11 mars 2019 (consulté le 1^{er} février 2020)
20. « Algérie: la manœuvre du pouvoir échoue à calmer le «dégagisme» » (<http://www.lefigaro.fr/international/2019/03/12/01003-20190312ARTFIG00158-algerie-la-manoeuvre-du-pouvoir-echoue-a-calmer-le-degagisme.php>), sur *Le Figaro* (consulté le 12 mars 2019)
21. Arezki Aït-Larbi, « Bouteflika déclaré hors-jeu, l'ultime tentative pour sauver le régime et ses privilèges », *La Libre Belgique*, 26 mars 2019 (lire en ligne (<https://www.lalibre.be/actu/international/bouteflika-declare-hors-jeu-l-ultime-tentative-pour-sauver-le-regime-et-ses-privileges-5c9a869cd8ad5874771d7b9a>), consulté le 26 mars 2019).
22. Adlène Meddi, « Ce que révèle le « procès du siècle » : les 7 derniers jours de Bouteflika » (https://www.lepoint.fr/afrique/ce-que-revele-le-p-roces-du-siecle-les-7-derniers-jours-de-bouteflika-26-09-2019-2338002_3826.php), sur *Le Point* (consulté le 27 septembre 2019)
23. Le Président Bouteflika démissionnera avant le 28 avril prochain (<http://www.aps.dz/algerie/87558-le-president-bouteflika-demissionnera-avant-le-28-avril-prochain>), APS (Algérie Presse Service), 1^{er} avril 2019.
24. BFMTV, « Algérie: Abdelaziz Bouteflika a remis sa démission au Conseil constitutionnel » (<https://www.bfmtv.com/international/algerie-l-armee-demande-une-mise-a-l-ecart-immediate-de-bouteflika-1665090.html>), sur *BFMTV* (consulté le 2 avril 2019)
25. « Algérie : le président Abdelaziz Bouteflika a officiellement remis sa démission », *Le Monde*, 2 avril 2019 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/04/02/algerie-l-armee-demande-une-mise-a-l-ecart-immediate-du-president-bouteflika_5444868_3212.html), consulté le 2 avril 2019)
26. Adlène Meddi, « Algérie : l'Armée déclare la guerre au clan des Bouteflika » (https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-l-armee-declare-la-guerre-au-clan-des-bouteflika-02-04-2019-2305351_3826.php), sur *Le Point* (consulté le 2 avril 2019)
27. Le Point, magazine, « Algérie: le journal d'Etat suggère d'écarter Bensalah de l'intérim » (https://www.lepoint.fr/monde/algerie-le-journal-d-et-at-suggere-d-ecarter-bensalah-de-l-interim-07-04-2019-2306268_24.php), sur *Le Point* (consulté le 7 avril 2019)
28. « En Algérie, Abdelkader Bensalah nommé président par interim pour 90 jours » (<https://www.france24.com/fr/20190409-algerie-parlement-nomination-abdelkader-bensalah-president-interim>), sur *France 24*, 9 avril 2019 (consulté le 1^{er} février 2020)
29. « Jean-Pierre Filiu : «Les Algériens veulent un Etat affranchi de l'armée, et de toute forme d'Etat religieux» » (https://www.liberation.fr/debats/2019/12/05/jean-pierre-filiu-les-algeriens-veulent-un-etat-affranchi-de-l-armee-et-de-toute-forme-d-etat-religi_1767505), sur *libération.fr*, Libération, 5 décembre 2019 (consulté le 7 décembre 2019).
30. « Dans une lettre d'adieu, Abdelaziz Bouteflika « demande pardon » aux Algériens – JeuneAfrique.com » (<https://www.jeuneafrique.com/758195/politique/dans-une-lettre-d-adieux-abdelaziz-bouteflika-demande-pardon-aux-algeriens/>), sur *JeuneAfrique.com* (consulté le 4 avril 2019)
31. *Le Point Afrique*, « Algérie : Saïd Bouteflika a été arrêté (https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-said-bouteflika-a-ete-arrete-04-05-2019-2310867_3826.php) », 4 mai 2019
32. « Algérie : que devient Abdelaziz Bouteflika, président déchu ? – JeuneAfrique.com » (<https://www.jeuneafrique.com/802615/politique/algerie-que-devient-abdelaziz-bouteflika-president-dechu/>), sur *JeuneAfrique.com* (consulté le 14 juillet 2019)
33. « Bouteflika, le quotidien d'un vieux président déchu et malade » (https://www.huffpostmaghreb.com/entry/bouteflika-le-quotidien-dun-vieux-president-dechu-et-malade_mg_5d3c2a99e4b0ef792e0c93b7), sur *Al HuffPost Maghreb*, 27 juillet 2019 (consulté le 29 juillet 2019).
34. Réflexion, « L'ex-président Bouteflika a voté par procuration » (https://www.reflexiondz.net/L-ex-president-Bouteflika-a-vote-par-procuration_a59354.html), sur *REFLEXION* (consulté le 13 décembre 2019)
35. « Mort de Abdelaziz Bouteflika » (<https://observalgerie.com/2021/09/18/politique/mort-de-abdelaziz-bouteflika/>), sur *observalgerie.com* (consulté le 17 septembre 2021)
36. *El Moudjahid* du 9 août 1983.
37. <http://www.elwatan.com/archives/article.php?id=26775>.
38. Bouteflika 2009 - Meeting à Tizi Ouzou (<https://www.youtube.com/watch?v=kC42xKQm5e4>).
39. « L'Algérie consacre la langue berbère après une longue lutte » (https://www.lepoint.fr/monde/l-algerie-consacre-la-langue-berbere-apres-une-longue-lutte-07-02-2016-2016143_24.php), sur *lepoint.fr*, 7 février 2016 (consulté le 7 avril 2019).
40. « Bouteflika entre seduction et crispation » (https://www.liberation.fr/planete/2000/06/17/bouteflika-entre-seduction-et-crispation_327584), sur *Libération.fr* (consulté le 14 mars 2019)
41. « La fin de l'illusion Bouteflika » (https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/la-fin-de-l-illusion-bouteflika_491119.html), sur *L'Express.fr* (consulté le 14 mars 2019)

Voir aussi

Bibliographie

- Farid Alilat, *Bouteflika : l'histoire secrète*, Éditions du Rocher, 2020 (ISBN 9782268103181).
- Hocine Malti, *Chroniques des années Bouteflika (1999-2010)*, les éditions Harmattan, 17 mai 2021.

Articles connexes

- Liste des chefs d'État de l'Algérie
- Saïd Bouteflika

Liens externes

- Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel (<http://viaf.org/viaf/165556311>) · International Standard Name Identifier (<http://isni.org/isni/0000000114835218>) · Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb115458232>) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb115458232>)) · Système universitaire de documentation (<http://www.idref.fr/080877044>) ·

Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/no2001100860>) · Gemeinsame Normdatei (<http://d-nb.info/gnd/129153672>) · Bibliothèque royale des Pays-Bas (<http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p241180406>) · Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (<http://data.rero.ch/02-A013956992>) · WorldCat Id (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-no2001100860>) · WorldCat (<http://www.worldcat.org/identities/lccn-no2001-100860>)

- Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes :
 - Brockhaus Enzyklopädie* (<https://brockhaus.de/ecs/enzy/article/bouteflika-abd-al-asis>) · *Deutsche Biographie* (<http://www.deutsche-biographie.de/129153672.html>) · *Enciclopedia De Agostini* (<http://www.sapere.it/enciclopedia/Bouteflika,+Abdelaziz.html>) · *Encyclopædia Britannica* (<https://www.britannica.com/biography/Abdelaziz-Bouteflika>) · *Encyclopædia Universalis* (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/abdelaziz-bouteflika/>) · *Gran Enciclopèdia Catalana* (<https://www.enciclopedia.cat/EC-GEC-0254868.xml>) · *Hrvatska Enciklopedija* (<http://www.enciklopedija.hr/Natuknica.aspx?ID=9061>) · *Swedish Nationalencyklopedin* (<https://www.ne.se/uppslagsverk/encyklopedi/lång/abdelaziz-bouteflika>) · Munzinger Archiv (<https://www.munzinger.de/search/go/document.jsp?id=00000010437>) · *Proleksis enciklopedija* (<https://proleksis.lzmk.hr/13282>) · *Store norske leksikon* (https://snl.no/Abdelaziz_Bouteflika) · *Visuotinė lietuvių enciklopedija* (<https://www.vle.lt/Straipsnis/abd-al-azis-buteflika>)
- Ressource relative à l'audiovisuel :
 - ^(en) *Internet Movie Database* (https://tools.wmflabs.org/wikidata-externalid-url/?p=345&url_prefix=https://www.imdb.com/&id=nm1527318)
- Ressource relative au sport : ^(en) *Olympedia* (<https://www.olympedia.org/athletes/1200115>)
- Biographie officielle (<http://www.el-mouradia.dz/francais/president/biographie/Presidentfr.htm>) sur le site de la présidence de la République algérienne.
- Biographie (<http://www.un.org/french/ga/president/bios/bio29f.shtml>) jusqu'en 1974 sur le site de l'Assemblée générale des Nations unies (<http://www.un.org/french/ga/>).

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Abdelaziz_Bouteflika&oldid=186413263 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 18 septembre 2021 à 00:55.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

[Politique de confidentialité](#)

[À propos de Wikipédia](#)

[Avertissements](#)

[Contact](#)

[Développeurs](#)

[Statistiques](#)

[Déclaration sur les témoins \(cookies\)](#)